

AMILLY - Rue des Petits-Louis

PROJET d'aménagement de sécurisation

(avec une phase de test préalable sur une courte durée)

Réduction de la chaussée et mise en place de baliroad

Maintien de la signalisation du « Cédez le passage » au carrefour Petits Louis/Chêne et du miroir de sécurité

Création d'un passage protégé pour les piétons au droit du 183 Rue de Petits-Louis et continuité du trottoir ouest, face à la Rue du Chêne.

Partie nord :

Voie rétrécie à droite, sens prioritaire vers le Sud

1 panneau A3a à 50m

1 panneau C18

Aménagement principal :

- Agrandissement du trottoir ouest avec rétrécissement de la chaussée.

La circulation routière se fera à double sens, en sens prioritaire vers le sud (sens carrefour à feux vers rond-point).

La circulation piétonne, après travaux, sera conseillée sur le trottoir ouest

Partie sud :

Voie rétrécie à gauche, sens non prioritaire vers le nord.

1 panneau A3b à 50m

1 panneau B15

à 50m